

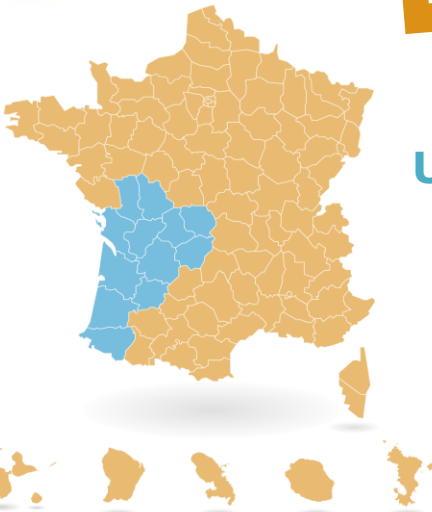


**POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE
EN NOUVELLE AQUITAINE**

Mercredi 23 novembre 2016

**Une rencontre régionale à
l'IRTS de Talence**

**Pour partager les bonnes
pratiques et amplifier la
mobilisation**



Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule

Depuis sa création, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, pour que les initiatives contre l'illettrisme se multiplient, l'ANLCI conduit un programme national, le Forum Permanent des Pratiques, qui a la caractéristique d'être déployé localement.

Pour le cycle 2015-2017, des bonnes pratiques locales de lutte contre l'illettrisme ont été identifiées sur tout le territoire, et les acteurs qui les mettent en œuvre ont été invités par l'ANLCI à décrire leur méthode, les conditions de réussite, les écueils à éviter. Ils ont formalisé un kit pratique, véritable guide pour agir.

En Nouvelle Aquitaine, des ateliers ont réuni des cadres de collectivités territoriales, des conseillers formation du CNFPT et des formateurs engagés dans des actions pour répondre à la question :

Comment repérer et accompagner les agents des collectivités territoriales en difficulté avec les compétences de base et leur proposer des solutions adaptées?

Une rencontre dans chaque région pour valoriser les bonnes pratiques et amplifier la mobilisation contre l'illettrisme

Le kit pratique issu de ces ateliers, conçu comme un guide pour agir, a vocation à être utile à tous les secteurs professionnels. Sa présentation lors de cette rencontre régionale doit permettre de développer la dynamique engagée au bénéfice de salariés du public comme du privé.

Premier temps fort de la mobilisation contre l'illettrisme en Nouvelle Aquitaine, **cette rencontre offrira également l'occasion aux décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme de se réunir pour faire le point sur les avancées et amplifier l'action.**

Le programme

9h30

Accueil des participants

10h00

Ouverture de la journée : un représentant du Conseil régional, un représentant du Rectorat, Monsieur Michel STOUMBOFF, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

10h30

Prévenir et lutter contre l'illettrisme en France : comment réunir pour mieux agir ?
Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI

10h45

Echange de bonnes pratiques : comment repérer et accompagner les agents des collectivités territoriales en difficulté avec les compétences de base et leur proposer des solutions adaptées ?

Présentation du guide pour agir avec les témoignages de collectivités territoriales et du CNFPT.

Animation : Patrice BRIDE, Coopérative « Dire le travail »

12h15

Pause-déjeuner

14h00

Quelles actions de prévention et de sensibilisation sur le terrain ? Témoignages de l'Education nationale (primaire et secondaire), d'un centre socioculturel sur une Action Educative Familiale, d'une médiathèque

15h30

Quels parcours de formation pour les personnes en situation d'illettrisme ? Intervention de la Région et du COPAREF, témoignages d'un centre ressources illettrisme et d'un CFA

16h30

Echanges avec les participants
Clôture des travaux

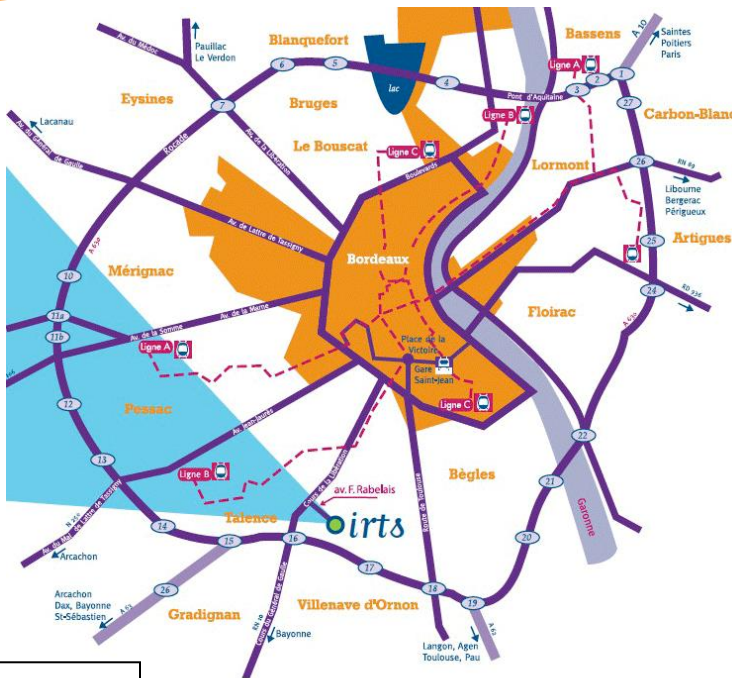
POUR QUE L'ILLETRISME RECULE

Lieu :

IRTS de Talence
9 Rue François Rabelais
33400 Talence

Pour vous
inscrire :

[Cliquez ici](#)



Depuis la gare Saint-Jean :

prendre le bus ligne 10 direction Gradignan Beausoleil, jusqu'à l'arrêt «CREPS»

Depuis la place Pey Berland ou de la Victoire :

prendre le tram B (direction Pessac centre) jusqu'à l'arrêt Peixotto puis prendre le bus 10, 21 ou 35 jusqu'à l'arrêt «CREPS».

En voiture : Il est préférable d'emprunter la rocade. Sortie 16 direction Talence Université, l'avenue F. Rabelais est située au 4e feu à droite (cf. plan).

Depuis le centre de Bordeaux, suivre la direction Bayonne. Compter 7 km environ depuis la place de la Victoire.

Contact :

Brigitte THEVENOT

SGAR

4b, esplanade Charles de Gaulle

33077 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 90 65 67

Courriel :

brigitte.thevenot@alpc.gouv.fr

Agence Nationale de Lutte
Contre l'Illettrisme

www.anlci.gouv.fr

Le programme de diffusion des bonnes pratiques est piloté par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, avec le soutien du Fonds Social Européen.